

Délibération portant approbation de l'élection du vice-président du Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Le Conseil d'Administration réuni le 06 mars 2023 en séance plénière sous la présidence de Madame Pascale BOURRAT-HOUSNI, après avoir régulièrement procédé au vote, approuve à l'unanimité l'élection de **Madame Pascale GOETSCHER** à la vice-présidence du Conseil d'Administration.

Membres en exercice : 28

Quorum de présence :

Votes exprimés : 22

Dont :

Pour : 22

Contre : /

Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 06 mars 2023

La Présidente du Conseil d'Administration

Mme Pascale BOURRAT-HOUSNI

La Directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL